



REGLEMENT

1. L'Union Sportive de la Blanche, organise le **Dimanche 14 Août 2016** le **5^{eme} TRAIL DE DORMILLOUSE BLANCHE SERRE PONCON**.
 2. Cette épreuve de course nature de **10 km, 24 km et de 42 km** est ouverte à tous H. et F. (à partir de cadets sur le 10km, à partir de juniors sur le 24km et à partir d'espoirs sur le 42km).
 3. Les **non licenciés** devront fournir un **certificat médical datant de moins d'un an avec la mention «apte à la course à pied en compétition»** lors du retrait du dossard. Les titulaires d'une licence devront justifier de la validité de leur licence à la date de la manifestation (voir les licences acceptées sur le site du CDCHS04). Une autorisation parentale est obligatoire pour les mineurs.
 4. Les inscriptions sont possible soit par internet : **COURIR EN FRANCE, Site internet : www.courirfrance.com**, soit par courrier à l'adresse ci-contre.
 5. **Le droit d'inscription** à la course est de **16€ (10 km), 21€ (24 km) et 26€ (42km) (repas compris)** à adresser à l'ordre de l'Union Sportive de la Blanche. Un t-shirt technique et un bon forfait offerts à tous les participants.
 6. Les accompagnateurs désireux de participer au repas, devront adresser un règlement de **10 €** à l'ordre de l'Union Sportive de la Blanche. Randonnée accompagnée gratuite sur le parcours du 10Km.
 7. Le retrait des dossards (et inscriptions pour les retardataires) se fera le **samedi 13 août de 17h à 19h sur place et le dimanche 14 Août, à partir de 7h00 jusqu'à un quart d'heure avant chaque départ** sur place (Majoration de 3€).
 8. **Les départs seront donnés** :le 42km à 8h00, le 24km à 8h30 et celui du 10km à 10h00, sur le stade de la station de Montclar.
 9. Une barrière horaire sera située au col bas à 13h00 pour le 42km. Les bâtons sont autorisés.
 10. Le parcours sera entièrement balisé (rubalise, peinture et panneaux).
 11. 4 ravitaillements seront situés sur les parcours et à l'arrivée.
 12. **Lots en produits de pays pour le podium SCRATCH et au 1^{er} de chaque catégorie. Pas de cumul de récompenses.**
 13. La remise des récompenses s'effectuera à 15h30.
 14. Une assurance couvrira l'ensemble de la manifestation, personnel et matériel.
 15. Restauration sur place. Parkings pour les cars, participants et organisateurs.
- 15. Renseignements course : usbseyne@orange.fr 04 92 34 86 07**

ACCEPTATION DU REGLEMENT PAR LE COUREUR : Signature

BULLETIN D'INSCRIPTION

NOMPrénom.....

Date de Naissance..... Sexe M F

CLUB :

Parcours : Pré la Selle 10km Le col Bas 24km Les Crêtes 42km
Randonnée

Licence : N° Licence et organisme :

Certificat médical de moins d'un an

Règlement : Chèque Espèces Chèque vacances/coupon sport

Repas : Participation au repas (coureur) : OUI NON

Repas accompagnant / randonneur 10€ x =

Coordonnées :

Adresse :

Téléphone.....Email.....

Bulletin à envoyer à :

Union Sportive de la Blanche – Maison des Jeunes
04140 SEYNE LES ALPES – usbseyne@orange.fr – 04 92 34 86 07

Inscription en ligne sur www.courirfrance.com, avec paiement sécurisé

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné

Responsable légal de

L'autorise à participer au Trail de Dormillouse Montclar Serre Poncon

Signature du responsable légal

LES PARCOURS

Le TRAIL DE DORMILLOUSE BLANCHE SERRE PONÇON vous propose cette année 3 parcours de 10km, 24km et 42km en terrain varié : piste forestière, chemin monotrace et alpages.

Le parcours de 10km est également ouvert aux randonneurs. Le parcours 24km permet de faire le tour de DORMILLOUSE, qui domine le lac de Serre Ponçon, les vallées de l'Ubaye et de la Blanche, le parcours de 42km emprunte le 24km et passe par les magiques crêtes de la chaîne de la Blanche.

LE TRAIL KID

Nouveauté pour l'édition 2016, un trail pour les enfants. Ouvert à tous de 6 à 15 ans, inscription gratuite, récompenses pour tous.

LES PARTENAIRES



TRAIL DE DORMILLOUSE BLANCHE-SERRE PONÇON

info et inscription: www.TrailDormillouse.usbseyne.com / 04 92 34 86 07

LE 14 AOUT 2016

3 PARCOURS : 10 KM, 24 KM ET 42 KM

NOUVEAUTE TRAIL KID

MONTCLAR

USB Union Sportive de la Blanche

ALPES DE HAUTE PROVENCE LE DEPARTEMENT

Région PACA

Communauté de Communes du Pays de Seyne

Montclar

Saint Vincent des Forêts

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LAQUE, SERRE-PONÇON

parrainé par Cyril Zauckheritch